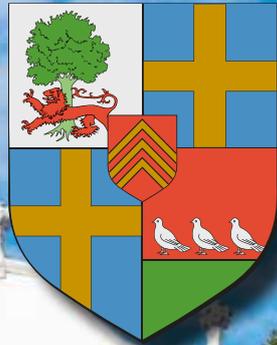


ARCANGUES



ARRANGOITZE



Temps Libre **p.4**



Projets **p.18**



Enfance et Jeunesse **p.18**

Janvier 2019
2019-ko urtarrila

Bulletin Municipal Arrangoitzeko Berriak



SOMMAIRE

p. 4-5 > TEMPS LIBRE / DENBORA LIBREA

p. 6-9 > ZOOM SUR / ZOOM BAT

p. 10-17 > VIE QUOTIDIENNE / EGUNEROKO BIZIA

p. 18 > PROJETS / PROIEKTUAK

p. 19-23 > ENFANCE ET JEUNESSE /
HAUTZAROA ETA GAZTETASUNA

p. 24-25 > VIE SOCIALE / GIZARTE BIZIA

p. 26 > VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE /
KULTUR ETA TURISMO BIZIA

p. 27 > INFOS PRATIQUES / ARGIBIDE PRATIKOAK

p. 28-29 > LA PAROLE A L'OPPOSITION /
OPOSIZIOAREN HITZA

p. 30 > AGENDA / EGITARAU

p. 31 > AU FIL DE LA VIE / BIZI DENBORA

Arangoiztar agurgarriak,

2018 urtean, lan handiak egin ditugu herrian, hala nola elizaren zahar-berritzea, herriko zentro teknikoaren eraikitzea eta 2018ko uztailearen 16ko aro txarren ondorioz, herriko bideetan egin izan behar ditugun obrak.

Urte horretan ere, gure THPa onartua izan da, zeinak, Herriko etxearen nahia frogatzen duena, hots herriaren nortasunaren atxikitzea bere laborantzako eremuak eta eremu naturalak beiratzuz eta saneamendu kolektibo sareaz hornituak diren lekuak baizik irekiz hiritzeari.

Gisa horretan, mandatu honen denbora osoan, ene taldearekin arizan gira, 2014ko primaderako hauteskundeetan aipatu genituen proiektuen gauzatzen.

Obra horiek, bideetan eta eremu publikoetan iragan dira besteak beste, hala nola herri erdiaren egokitze obrak, Chapelet auzoaldeko departamendu bidearen eta RD 755 errebide zati baten zahar berritzea, bai eta herriko bide gehienaren arranjatzeari buruzko programa nasaia.

Obra horiek herriko eraikinak hunkitu dituzte ere, 2018an eginak izan ziren eta gain honetan aipatuak izan diren obretaz gain, eskolaren hedatzea, naturako antzokiaren antolaketa, besta komitearen esku utzia izan den elkarte lokalaren zahar-berritzea, gazteen lokal baten sortzea baina ere, Basusarriko herriko etxearekin partaidetzan eginak izan diren egituratze obra handi batzuz errugbi zelaiko muntaduretan.

Inbertsio horiek oro mailegurik egin gabe eta zergak emendatu gabe egin ditugu, ginaukan dirua erabiliz eta fiskalitate emendaketarik gabe, herriaren funtzionamendu xahutzen berme egonez eta aurkitu ditugun partaide batzuri esker : Estatu, Eskualdea, Departamendua, Euskal elkargoa eta CAFa.

Bestalde bizitegi alorrean, gure ahal guziak indarrean ezartzera engaiatu ginen, gazteak herrian egon daitezen.

Atsegin handiz adieraz dezaket, 4 urtez lanean arizan ondoren, eraikigarri ekarriak diren 30 lursail saltzekoak izanen direla prezio egokian, bai eta hein bateko prezioan proposatuak diren apartamenduak. Bestalde, alokatze-koak diren beste 24 apartamendu proposatuak dira.

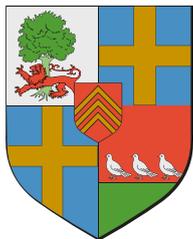
Horretaz gain, 2019 urtea aberats izanen da ere, daztozen hilabeteetan agertuko diren beste proiektu batzuren bitartez, hala nola, osasun etxe baten eraikitzea eta Vival janari saltegiaren leku egokiago batera aldatzea edo oraino naturako antzokiaren rotondaren hestea. Herriaren helbideratzearen finkatzeari buruzko urtea izanen da ere, berrogei bat izen berri eta zenbakiak ezarriz 1200 bat puntutan.

Azkenik, elkargoarekin aipatu ondoan (Euskal Herri Aturriko higikortasunen sindikatua) plazerrez jakinarazten dizuet, Arrangoitzeko zati bat Chronoplus hiriko garraio sareari lotua izanen dela 2019ko buruilatik goiti. Gai horretaz xehetasun gehiago emanen dizkizuegu 2019ko uztaileko herriko aldizkarian (geldiguneak, tenoreak...)

2018 urtean iragan diren gertakizunak aipatzen dituen herriko aldizkari honen irakurketa on bat desiratzen dizuet, alde batetik bestak eta eginkizunak aipatuz, arangoiztarrak herriko bihotzean bilarazi baitituzte giro herrikoi eta bestakinean, eta bestalde hasten den 2019 urtean gertatuko direnetaz itxuraketa on bat eskainiko baitautzue.

Ene agiantzak helarazten dizkizuet 2019ko urte berri honen kariatara, atseginez, osasunez eta arrakastaz bete izan dadila.

Urte berri on



Edito

Arcanguaises, Arcanguais,

L'année 2018 a permis la réalisation de travaux d'ampleur sur la commune avec la restauration de l'église, la construction du centre technique municipal et la réalisation de travaux sur les voiries communales, en partie suite aux intempéries du 16 juillet 2018.

Ce fut également une année marquée par l'adoption de notre PLU, traduisant la volonté de la commune de maintenir son identité en préservant ses espaces agricoles et naturels et en ouvrant à l'urbanisation uniquement des secteurs desservis par le réseau d'assainissement collectif.

Ainsi, tout au long de ce mandat, mon équipe et moi-même avons œuvré afin de mener à bien les projets évoqués lors de la campagne électorale du printemps 2014.

Ces travaux ont notamment concerné la voirie et les espaces publics avec les travaux d'aménagement du bourg, l'aménagement de la route départementale au quartier chapelet et le long d'une partie de la RD 755 ainsi qu'un programme important de réfection d'une grande partie des routes communales.

Ils ont concerné aussi les bâtiments communaux avec, outre les travaux réalisés en 2018 et évoqués ci-dessus, l'agrandissement de l'école, l'aménagement du Théâtre de la nature, la réfection du local associatif mis à disposition du comité des fêtes, la création d'un local jeunes mais également les gros travaux structurants menés en collaboration avec la commune de Bassussarry concernant les équipements sportifs du stade de rugby.

Tous ces investissements ont été financés sans emprunt et sans augmentation de la fiscalité, sur fonds propres, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement de la commune mais aussi grâce aux différents partenaires que nous avons su solliciter tels que : l'État, la Région, le Département, l'Intercommunalité et la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Par ailleurs, en matière de logement nous nous étions engagés à tout mettre en œuvre afin de garder nos jeunes sur la commune. Je suis aujourd'hui



fier d'annoncer qu'après 4 années de travail, 30 lots à bâtir à prix modérés sont actuellement en cours d'attribution ainsi qu'une vingtaine d'appartements en accession maîtrisée. 24 appartements seront également proposés à la location.

Mais ce n'est pas tout, l'année 2019 s'annonce riche également avec d'autres projets qui vont voir le jour dans les prochains mois, tels que la construction d'une maison médicale et le déplacement du commerce Vival dans des locaux plus adaptés ou encore la fermeture de la rotonde du Théâtre de la nature. Ce sera aussi l'aboutissement du travail mené pour la fiabilisation de l'adressage dans la commune avec une quarantaine de nouvelles voies nommées et plus de 1200 points de numérotation.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'après discussion avec l'Agglomération (syndicat des mobilités Pays Basque Adour) une partie de la commune d'Arcangues sera desservie dès septembre 2019 par le réseau de transports urbains Chronoplus. Nous vous informerons plus amplement dans le bulletin de juillet 2019 sur cette mise en place (arrêts desservis, horaires...).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin d'informations municipales qui retrace les temps forts de l'année 2018, avec un retour sur les événements festifs et les manifestations qui ont permis aux arcanguais de se rassembler au cœur du village dans une ambiance populaire et festive, mais également une mise en perspective de l'année 2019 qui débute.

Je vous présente enfin tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année 2019.

Urte berri on

Parole aux associations ou entreprises

BIO MAITE

Bi'O Maite est une association de producteurs consommateurs créé en mars 2016 à Arcangues. Elle a pour but de promouvoir l'agriculture locale et fermière en proposant aux adhérents des commandes directes de produits alimentaires frais (légumes, fruits, produits laitiers, œufs, viandes, pains, etc.)

Ces commandes sont proposées chaque semaine, sans engagement de fréquence ni de montant.

La distribution a lieu tous les vendredis de 18h à 19h dans le local du comité, en contrebas du théâtre de la Nature.

Maité et Maitena

+ Plus d'information sur www.biomaite.fr



LA SECTION DE CHASSE



La section de chasse d'Arcangues de la Saint Hubert Côte Basque est représentée par 5 membres actifs. Forte de plus de 80 adhérents, son but est d'organiser les différents modes de chasse du village (chasse aux gros gibiers, migration, gibiers sédentaires et nuisibles) avec toujours les mêmes préoccupations du respect de l'environnement, de la législation et de la sécurité de chacun ; le tout dans la convivialité.

En plus de toutes les obligations administratives, le grand travail de cette saison a consisté à réorganiser totalement la chasse du tir au vol sur les terrains communaux près de la déchetterie (dit ligne Maginot) afin de redonner une place aux chasseurs locaux et de donner une possibilité de pratiquer cette passion pour les futurs jeunes chasseurs d'arcangues.

Nous remercions les membres de la mairie, les agriculteurs et les propriétaires terriens qui nous permettent de développer nos activités afin de continuer à démontrer la nécessité de la chasse et de notre association.

Nos prochaines actions consisteront à nous mettre en conformité sanitaire sur la conservation du gros gibier et aussi de proposer la découverte de la chasse aux personnes intéressées.

De part notre proximité avec l'environnement, nous sommes interpellés par le réchauffement climatique et nous devons continuellement nous adapter à ces changements.

La nature est notre point commun avec les randonneurs, les vététistes, les cavaliers, les chercheurs de champignons, alors respectons-la, protégeons-la et aimons-la.



LA PIZZERIA BABETH

“Je suis Babeth, je fabrique ma pâte à pizza, je compose 20 pizzas maison aux choix à base de produits frais, la pizza Babeth est excellente, complète et gourmande. Je réalise aussi les pizzas de votre composition.

Je stationne tous les soirs sur le parking des bus à Arcangues de 18h jusqu'à 22h.

Venez déguster la spéciale Babeth (Coulis de tomate, emmental, mozzarella, oignons, chorizo, merguez, jambon de pays, champignons, poivrons, olives et origan).”

Fermé en Janvier et Février

Mars : ouvert tous les soirs sauf le dimanche, lundi et mardi

Avril-mai et juin : ouvert tous les soirs sauf le dimanche

Juillet-Août : ouvert tous les soirs sauf le samedi et dimanche



+ Commandez vos pizzas à Babeth au 06 25 98 12 44 (Pour 10 pizzas achetées la 11^{ème} gratuite)

LA RÔTISSERIE “LOU PIOC”

La rôtisserie “LOU PIOC LANDAIS” vous accueille tous les mercredis matin sur le parking au bourg d’Arcangues.

Albertine vous propose ses poulets fermiers des Landes, ses coquelets fermiers ainsi que ses jambonneaux avec ses pommes de terre au jus.

Vous trouverez aussi, sur commande, ses volailles crues : des canettes et des pintades label rouge et toutes autres volailles festives en période de fête.

La rôtisserie vous offre la carte de fidélité : pour 10 poulets achetés le 11^{ème} gratuit.

En espérant que vous viendrez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.



+ Albertine
07 87 64 70 58



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018



Un hommage a été rendu aux 54 soldats, enfants d'Arcangues, morts durant la première guerre mondiale. Lors de la commémoration de ce centenaire, une pièce de théâtre a été animée par les enfants de l'école publique.



NOUVELLES ACTIVITÉS À ARCANGUES

Break dance



Break'in Studio est une association de Break Dance fondée en 2016. Les fondateurs sont Maxime Lartigue et Pauline Morales.

Maxime Lartigue est un danseur passionné, rigoureux et fier d'enseigner cet art depuis ses 18 ans. Il a eu l'opportunité de participer aux premières parties de concerts de célèbres rappeurs comme "Booba" et "Demi portion" et participe à de nombreux battle en France ainsi qu'à l'étranger.

C'est avec passion et patience qu'il enseigne la danse à 55 adhérents



au sein de sa propre association à Saint-Jean-de-Luz et à Arcangues ainsi qu'avec l'association "New Team" de Saint-Paul-Lès-Dax dont Pauline Morales est la présidente.

Cette discipline est plébiscitée des enfants car il s'agit d'une discipline dynamique, créative et porteuse de valeurs : le respect, la persévérance, le partage.

Nous avons d'agréables retours des parents qui se disent très heureux de voir leurs enfants épanouis, passionnés et cela se voit également dans leur comportement en dehors de la salle de danse. Le partage est un mot clé de la culture Hip-Hop et nous avons régulièrement un rôle de grand frère et grande sœur à jouer auprès d'eux.

Nous nourrissons leur passion au maximum afin de pouvoir les accompagner en compétition tout au long de l'année. En début d'année nous avons eu la fierté d'assister au premier battle de 2 adhérents d'Arcangues à Capbreton, une grande réussite sportive et humaine !

Deux de nos grands de Saint-Jean-de-Luz ont participé à la qualification aquitaine pour le championnat de France à Bayonne organisé par l'association Street Art et l'un d'entre eux s'est hissé en demie finale.



L'année prochaine, nous comptons bien inscrire des élèves d'Arcangues à cette grande compétition.

Maxime n'est pas seulement professeur de danse.

A l'âge de 21 ans à la sortie de sa licence, il décide de créer sa propre entreprise de Graphisme et de Motion Design. Passionné par ces deux métiers, c'est avec rigueur et sérieux qu'il concilie les deux rêves de sa vie.

En 2018 le Breakdance est reconnu plus que jamais et est également entré dans la liste des sports des Jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires.

Nous tenions à remercier infiniment la Mairie d'Arcangues de nous permettre l'enseignement de cette discipline, nous sommes conscients de son soutien et nous la remercions.

Merci beaucoup !

Tous les jeudis de 17h30 à 18h30
1^{er} cours d'essai gratuit.
Tarif : 260 € l'année scolaire
À partir de 8 ans
Renseignements et inscription
06 13 35 06 40
Maxime LARTIGUE

Cour de Pilates avec Céline Bedouet

Je suis Éducatrice Sportive diplômé d'État en activités physiques pour tous publics et j'encadre les enfants de l'école pour les TAP depuis la rentrée 2014, je leur propose notamment l'initiation aux rollers, à la gym acrobatique, les parcours moteurs...

Pour les adultes et seniors, j'interviens auprès de différentes associations locales au travers de séances de remise en forme en extérieur et en salle et suis très investie dans le dispositif du sport sur ordonnance sur la Côte Basque.



Titulaire des certificats de PILATES MATWORK FONDAMENTAL, INTERMÉDIAIRE et PETITS MATÉRIELS, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de cours spécifique Pilates sur Arcangues.

Aussi, j'ai diffusé avant l'été 2018 un questionnaire auprès des parents d'élèves de l'école dont les retours ont été positifs et m'ont permis de vérifier qu'il y avait bien un réel intérêt des Arrangoitzars pour l'ouverture d'un cours Pilates. J'ai pu ainsi obtenir l'accord de Monsieur le Maire et de son équipe, pour la mise à disposition d'une salle permettant de dispenser un premier cours à la rentrée 2018/2019.

Ce cours se déroule sur les grands tapis de gym de la salle de motricité au sein de l'école, les vendredis de 17h à 18H. Après 2 mois, il y a 5 participantes et j'espère bientôt accueillir des messieurs.



Pratiquée avec régularité, la méthode Pilates améliore la connaissance de son corps, développe force et souplesse, quel que soit son âge et son niveau de pratique sportive.

Le travail proposé muscle en profondeur et vise plus particulièrement la ceinture abdominale, le plancher pelvien et les muscles de la colonne vertébrale.

Les principaux bienfaits sont : correction et amélioration de la posture, développement de l'équilibre et de la coordination, diminution des douleurs chroniques notamment au niveau du dos, élimination du stress grâce à la respiration et la concentration, amélioration et meilleur contrôle des gestes sportifs (golf, tennis, ...)

L'avantage d'être en groupe restreint me permet de corriger les défauts de posture et de respecter les problèmes pathologiques individuels en adaptant les exercices.

"Après 10 séances vous sentez la différence, après 20 séances vous voyez la différence, après 30 séances vous avez un corps tout neuf !" Joseph Pilates.

Je vous invite à venir essayer cette méthode, dont le succès ne se dément pas, lors d'une première séance gratuite.

Pour tout renseignement
06 67 04 71 62
celinebedouet64@gmail.com

Cirque

Une nouvelle activité cirque a démarré en novembre 2018, deux cours sont proposés à la salle des associations le lundi à 17h et à 18h15.

Les tarifs sont les suivants :

- Premier cours : 17-18h de 4 à 6 ans
Prix : 5 € la séance/Arcanguais - 7 € la séance/extérieurs
- Deuxième cours : 18h15-19h30 6 ans et plus
Prix : 7 € la séance/Arcanguais - 8,50€ la séance/extérieurs

Pour toute information ou inscription vous pouvez contacter Elisa CASTELLANO
06 89 97 25 02 ou par mail :
volartecircus@gmail.com

Atelier THIRY MERLO

L'atelier THIRY MERLO ouvre ses portes aux petits et grands tout au long de l'année au 6 impasse de l'hydro à Arcangues afin de leur faire découvrir son espace de création inspiré par la culture basque.

Marie-Christine THIRY MERLO les initie à la poterie, à la sculpture, au dessin et à la peinture.

- Les cours adultes se déroulent le mardi et vendredi de 9h45 à 11h45 le mardi de 17h à 19h le samedi de 14h à 16h
- Les cours enfants et adolescents le samedi de 10h à 12h

Tarifs adultes

- 95 € le forfait trimestriel
- 45 € le forfait 4 séances
- 15 € la séance de 2 heures

Tarifs enfants

- 75 € le forfait trimestriel
- 40 € le forfait 4 séances
- 12 € la séance de 2 heures

Une participation financière au matériel pour la poterie et la sculpture est demandée.

Pour certaines techniques de peintures tels que l'acrylique et la peinture à l'huile, l'élève doit se procurer le matériel.

Pour tous renseignements, appelez Madame THIRY MERLO au 06 29 40 88 86 atelierthirymerlo@gmail.com



Les associations d'Arcangues

EMAK HOR RANDO
mardi et samedi

LAU HERRI PELOTE
mercredi et jeudi après-midi (à partir de 6 ans)

CAPOEIRA BRASIL
jeudi 18h-19h (à partir de 5 ans)

BREAK DANCE
jeudi 17h30-18h30 (à partir de 8 ans)

EMAK HOR RUGBY
École de rugby samedi

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB D'ARCANGUES
mercredi après-midi et samedi

EMAK HOR GYM
Lundi 8h-10h et mercredi 19h35-20h35

CRÉADANCE
le mardi entre 16h45 et 20h (selon niveaux)

BETHI ALEGREA Séniors
jeudi 13h30-18h

PILATE ADULTE
vendredi 17h-18h

DANTZA ALAIK Danse basque

- Mutxiko adulte débutant lundi 17h30-18h30 confirmé : lundi 18h30-19h30
- Cours traditionnel adulte débutant lundi 19h30-20h30 / confirmé mercredi 18h30-19h30
- Enfant débutant (6-10 ans) vendredi 17h00-18h15
- Intermédiaire (11-14 ans) vendredi 18h15-19h30

CIRQUE
lundi soir (à partir de 4 ans)

XOKA TIRA Force basque
Jeudi soir

EZ BAKARIK Personnes seules
les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 15h à 17h

LES ÉCURIES LARETCHERRIA
mercredi après-midi et samedi

LES ÉCURIES DE LORTENIA
mercredi et samedi de 14h30-17h30 (5-12 ans)

Et aussi

- Emak hor pelote
- Bidexka Galdua (circuits promenade)
- Anciens combattants
- Tacot club (anciens joueurs du rugby)
- Pena Buhamia (animation village),
- Bio Maité
- Bugg lagunak (rallye tout terrain),
- Association des amis de l'école d'Arcangues
- Comité des fêtes
- La chasse
- L'association des familles
- ...

Retrouvez l'ensemble des associations sur le site de la mairie www.mairie.arcangues.fr

URBANISME

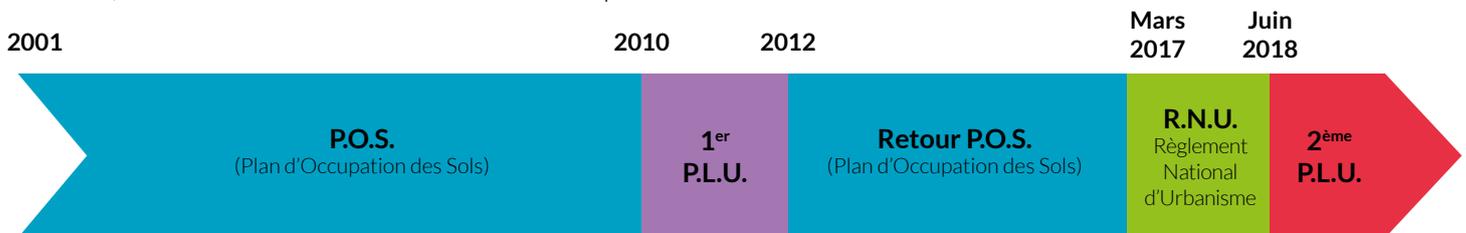
Plan local d'Urbanisme (P.L.U)

L'année 2018 aura été marquée par l'approbation, au terme de quatre années d'études, de notre PLU Communal par délibérations de la communauté d'agglomération du Pays Basque en date des 23 juin puis 29 septembre.

En terme de zonage : ce document se rapproche du PLU précédemment adopté en 2010 et du RNU (règlement national d'urbanisme) entré en vigueur le 27 mars 2017. En effet, sont situées en zone constructible les parcelles

desservies par le réseau d'assainissement collectif.

Quant aux constructions qui émergent dans les secteurs dépourvus de ce réseau, elles résultent de droits à bâtir obtenus sous le POS de 2001 appliqué du 17 décembre 2012 au 26 mars 2017, suite à l'annulation du PLU adopté en 2010, et annulé en 2012 ou sous le RNU, appliqué du 26 mars 2017 au 23 juin 2018.



Le document d'urbanisme est consultable sur le site internet de la CAPB > rubrique PRATIQUE > documents d'urbanisme - www.communaute-paysbasque.fr/pratique/documents-durbanisme

Instruction des Dossiers d'urbanisme

Au cours de l'année 2018, (chiffres au 31 décembre 2018) ont été instruits 244 dossiers répartis ainsi :

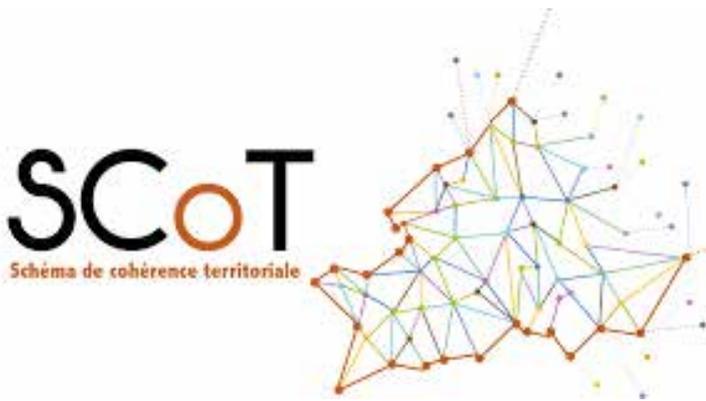
- 123 demandes de certificats d'urbanisme (de simple information et opérationnels) ;
- 75 demandes de permis de construire (incluant les demandes d'extension de maison individuelle de plus de 20 m²) dont 19 depuis l'approbation du nouveau PLU.
- 79 déclarations préalables (bâtiments de moins de 20 m², piscines, abris de jardin, clôtures, panneaux solaires, modifications de façades, vérandas et divisions de propriété) ;
- 4 demandes de permis d'aménager (lotissement).

+ Service Urbanisme

La réception du public est assurée les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h ainsi que les mercredis de 8h à 12h.



Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Basque et du Seignanx



Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ont remplacé les schémas directeurs, depuis la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains » (SRU) du 13 décembre 2000.

Le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU), et des PLU ou des cartes communales établis au niveau communal.

Le SCOT doit respecter les principes du développement durable : principe d'équilibre entre le renouvellement

urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural et la préservation des espaces naturels et des paysages ; principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale ; principe de respect de l'environnement.

Depuis le 1er janvier 2017 et la reconfiguration institutionnelle du Pays Basque, le périmètre et les missions du Syndicat mixte du SCOT ont évolué.

Deux SCoT sont en vigueur : le SCoT de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes, approuvé en 2014 et le SCoT Sud Pays Basque approuvé en 2005.

Pour ces deux SCoT, le Syndicat assure la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux.

Un nouveau SCoT est donc à élaborer, pour couvrir l'ensemble du périmètre du Pays Basque et du Seignanx.

Le 21 septembre 2018, un séminaire a permis de débattre des enjeux auquel ce SCoT devra répondre.

Le prochain Conseil Syndical qui s'est tenu le 29 novembre 2018 prescrit l'élaboration du SCoT du Pays Basque et du Seignanx. C'était un moment important, puisqu'il s'agissait de préciser les grands objectifs auquel le SCoT devra répondre.

Dans les années à venir, le Syndicat assurera cette élaboration, en pilotant les études, en gérant les procédures, en associant et mobilisant les acteurs du projet et en garantissant la concertation avec le public.

L'actualité du Syndicat Mixte du SCoT est à retrouver sur www.scot-pbs.fr

EAU - ASSAINISSEMENT

Les travaux réalisés en 2018 à Arcangues par la communauté d'agglomération du Pays Basque (secteur 3 - URA) sont les suivants :

- Arcangues Apezenborda : travaux pour un montant de 360 000 € et maîtrise d'oeuvre 15 000 €.
- Canalisation de transfert de rejet de la STEP (station d'épuration) vers la Nive : travaux pour un montant de 390 000 €, et maîtrise d'oeuvre 14 000€ (opération en cours)
- Réhabilitation du traitement membranaire de la STEP de Bassussarry : 1 345 000 € pour les travaux, 41 000 € pour la maîtrise d'oeuvre (opération en cours).

Rappel des tarifs ANC (Assainissement non collectif) pour 2018

- contrôle périodique de fonctionnement = 30 €/ an
- contrôle de conception et de réalisation dans le cadre de l'instruction des permis de construire : 185 €
- contrôle de conception et de réalisation dans le cadre de la réhabilitation d'installations existantes : 185 €
- diagnostic-vente : 150 €

La périodicité des contrôles de fonctionnement est de 4 ans actuellement sur le secteur URA, mais cette périodicité va évoluer, au vu du travail mené en 2018 par les différents services ANC sur l'ensemble de la CAPB. Elle devrait être supérieure à 4 ans à l'avenir.

SAGE Côtiers basques

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Côtiers basques, constitue une stratégie pour la gestion de l'eau. Il énonce une série de dispositions visant l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants, des milieux aquatiques et la qualité des eaux de baignade, en lien avec l'aménagement du territoire.

Le SAGE est géré par une instance de concertation multipartenariale : la Commission Locale de l'Eau (CLE). Celle-ci rassemble les représentants des collectivités locales, des acteurs associatifs et socio-économiques et de l'État. Ses réunions sont un lieu de discussion et de débat, et permettent d'acter les différentes actions mises en œuvre au titre du SAGE. La structure en charge de son animation est la Communauté d'Agglomération Pays Basque, mais tous les acteurs sont susceptibles de développer des projets fléchés dans le SAGE. Le SAGE est mis en œuvre depuis son approbation fin 2015.



Actuellement, l'action phare menée au titre du SAGE concerne l'inventaire des zones humides. Celui-ci permettra de disposer d'une connaissance homogène des zones humides identifiées sur le territoire du SAGE (inventaire non exhaustif). Cette connaissance sera ensuite mise à disposition des acteurs de l'aménagement du territoire et des gestionnaires pour préserver au mieux leurs fonctionnalités.

Par ailleurs, le SAGE Côtiers basques prend part à l'élaboration du SAGE voisin sur le territoire Adour aval, aux réflexions menées sur les pistes d'adaptations au changement climatique (Etude Adour 2050) et maintient une veille sur les travaux du Comité de bassin. De plus, un suivi des projets et actions menés sur le territoire, visant notamment l'amélioration de la qualité de l'eau, est assuré.

RECYCLAGE DES DÉCHETS

De nombreuses réclamations nous parviennent concernant des dépôts sauvages de déchets au niveau du point de tri sélectif situé près du pont de l'autoroute dans le quartier Chapelet.

Nous rappelons que des déchetteries sont à la disposition de tous les habitants et que ces actes d'incivilité sont inacceptables et répréhensibles.

Un site internet est à votre disposition et vous trouverez aisément une déchèterie à proximité de votre domicile. <https://horairedéchetterie.fr/>



+ Horaires et adresse de la
Déchetterie de Biarritz pour les
habitants du quartier chapelet
rue borde d'André 64200 Biarritz
Toute l'année : du Lundi au Samedi
8h-12h45 et 13h30-18h
Dimanche 9h-12h

Le territoire d'intervention du Syndicat Bil Ta Garbi est équipé de **30 déchetteries**, soit 1 déchetterie pour 10 688 habitants. La moyenne nationale est de 1 pour 14 295 habitants.

Carte Interactive sur
[www.biltagarbi.com/
carte-interactive/](http://www.biltagarbi.com/carte-interactive/)



VOIRIE 2018 - 2019

Afin de poursuivre le travail de renouvellement des voiries communales, une consultation a été réalisée au printemps 2018. Suite à cette mise en concurrence, le groupement conjoint COLAS/SOBAMAT a été retenu.

En 2018, 263 036,77 € HT de travaux sur voiries ont été effectués (en rouge sur la carte)

En 2019, 206 363,09 € HT de travaux sont également prévus (en bleu sur la carte)



Marché à bons de commande Année 2018

Dans le cadre du marché à bons de commande passé pour la réalisation de divers travaux de voirie les travaux suivants ont été réalisés par l'entreprise COLAS au cours de l'année 2018 :

Ouverture de fossés, enrochements, caniveaux à grille pour un montant de 27 992,30 HT :

- Chemin Hirigoïna Bidea
- Chemin Bordattoa (alotz)
- Chemin Alotz Errota (alotz)
- Bourg face au Vival (le bourg)
- Chemin Brasketenia (la chapelle)
- Chemin de Gastelhur (la chapelle)
- Chemin Lanchipiette (chapelet)
- Nouveau Cimetière (la chapelle)
- Route du Château d'eau (chapelet)
- Chemin Overbrook (chapelet)
- Impasse Arancetakoborda (dornariette)
- Chemin Oyhambidea (alotz)
- Lavoir route de Castagnet (la chapelle)

Travaux suite aux intempéries du 16 Juillet 2018 :

Ouverture de Fossés, enrochements, caniveaux à grille pour un montant de 23 685, 60 € HT :

- Chemin de Guillenia (alotz)
- Chemin du Bosquet (la chapelle)
- Chemin Apezenborda (dornariette)
- Chemin Olondogaraya (alotz)
- Chemin d'Alotzerrota (alotz)
- Chemin de Hotchaenia (dornariette)

Fauchage des Talus - Travaux d'égavage Entretien divers espaces verts

- Entreprise SANTESTEBAN : fauchage des routes pour un montant de : 22 341€ TTC
- Entreprise ESKU FERDEA : entretien de divers espaces verts pour un montant annuel de : 11 199 € TTC
- Entreprise POULOU : divers travaux d'égavage pour un montant de : 14 532 € TTC

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le point sur les travaux en 2018

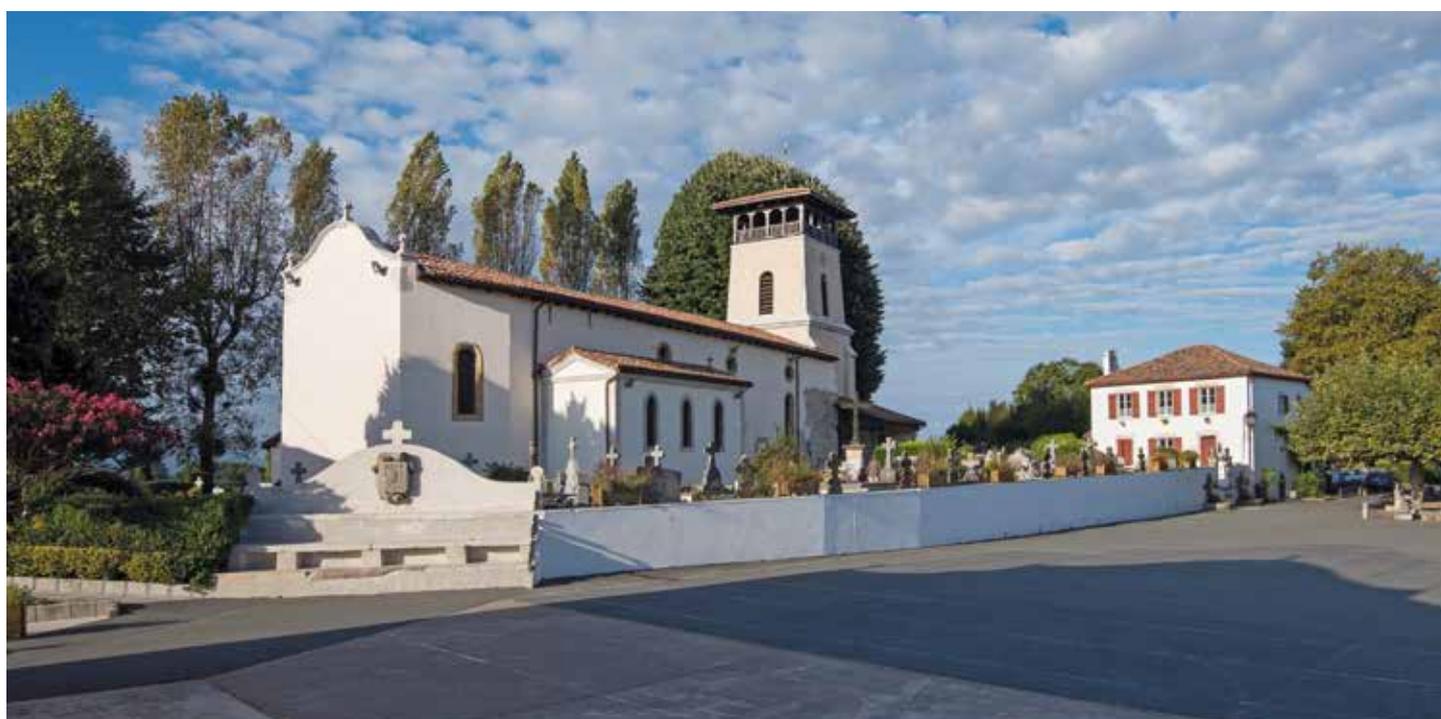
Eglise

Travaux de la 2^{ème} et 3^{ème} tranches : restauration de la chapelle et restauration des façades extérieures

Après la réalisation de la première tranche des travaux qui avaient concerné la restauration intérieure de l'église en 2014 et 2015, réalisation en 2018 des travaux de la deuxième et troisième tranche consistant en la restauration de la chapelle et des façades extérieures achevée en octobre 2018 pour un montant total de 220 917,32 € HT. Ces travaux ont bénéficié des subventions suivantes : DRAC : 27 000 €, Région : 45 000 €.

L'inauguration de l'église a eu lieu le dimanche 9 décembre.

Maçonnerie Pierre de taille	Entreprise ARREBAT	109 762,04 € HT
Plâtrerie	Entreprise GOITY	7310 € HT
Restauration des décors peints	Entreprise ATELIER 32	5395 € HT
Restauration mobiliers bois	Entreprise ATELIER 32	8200 € HT
Menuiserie	Entreprise ARCONDEGUY	24 590 € HT
Electricité	Entreprise SUDELEC	15 440,94 € HT
Vitreaux	Entreprise FRANZETTI	7900,84 € HT
Peinture	Entreprise KOLOREZ	20 858,5 € HT
Nettoyage et traitement anti-mousse des toitures	Alain DAGUERRE	6480 € HT
Maîtrise d'œuvre	Cabinet LAVIGNE	14 980 € HT



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le point sur les travaux en 2018

Centre technique municipal

Après presque un an de travaux, le centre technique municipal sera opérationnel au premier semestre 2019.



Lot 1	Maçonnerie	Entreprise USTABAT	112 886 € HT
Lot 2	Charpente	SARL IRIART	32 869 € HT
Lot 3	Etanchéité	SAT ETANCHEITE	3422 € HT
Lot 4	Serrurerie	CANCE	44 973 € HT
Lot 5	Menuiserie extérieur	SARL MIROITERIE DU GAVE	4652 € HT
Lot 6	Plâtrerie	CANGRAND	10932 € HT
Lot 7	Menuiserie Bois	SARL IRIART	3960 € HT
Lot 8	Revêtements sols et murs	PAU SOL SOUPLE	4938,20 € HT
Lot 9	Peinture	PAU PEINTURE	7166 € HT
Lot 10	Electricité	POYER ET FILS	17 838 € HT
Lot 11	Plomberie	FAUTOUX	12000 € HT
Lot 12	Démolitions - terrassements	AURRERA	89287 € HT
	Maîtrise d'oeuvre	XB ARCHITECTURE	42 350 € HT

Les enrochements de la berge du cours d'eau à proximité immédiate du CTM, suite aux intempéries de juillet 2016 ont été assurés par l'entreprise SOBAMAT pour un montant de 37 127 € HT

Subvention obtenue pour la construction du CTM : DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) : 109 957,49 € soit un coût total pour la commune de 277 315,71 € HT.

L'équipe du service technique, bénéficiera de locaux adaptés à leurs différentes activités et de meilleures conditions de travail.

Bâtiments scolaires

Maternelle

Des huisseries bois ont été installées au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment et à l'étage de la cage d'escalier par l'entreprise menuiserie d'Iraty pour un montant de 8050 €.

Cantine

La porte de service de la cuisine a été remplacée suite à un acte de vandalisme. La porte vitrée de la cantine a également été réparée par l'entreprise Menuiserie d'Iraty pour un montant total de 1047 € HT.

Bâtiments communaux divers

Travaux de maintenance et d'entretien : 29 612 euros

Achats petits matériels : 14 269 euros

Forêt communale

Pour cette année 2018, les travaux d'entretien ont été réalisés par l'office national des forêts pour un montant de 9762 €.

Théâtre de la nature

Salle traiteur

Remplacement de la poutre en chêne du porche par l'entreprise Alain DAGUERRE : 790 € HT

Reprise de la dalle béton par l'entreprise ARROKA : 4465 € HT

Toilettes publiques du fronton :

Reprise des faïences des toilettes femmes / hommes par l'entreprise CBR : 6100 €

Local Jeunes

La rénovation de la salle située derrière le bar du théâtre a permis la création du local jeunes pour un montant de 31 323,33 € HT.

Le remplacement des huisseries extérieures et intérieures, portes d'entrée et porte de service a été réalisé en régie par le personnel communal. Le montant des menuiseries s'élève à 5520 €.

La CAF a subventionné les travaux pour un montant de 24 200 €.



Travaux de plâtrerie et d'isolation	Entreprise SABALCAGARAY	8983 €
Travaux de plomberie et chauffage	Entreprise Nicolas HARAN	8937 €
Travaux d'électricité	Entreprise Laurent ETCHEVERRIA Electricité	2878,33 €
Travaux de peinture	Entreprise RODRIGUEZ	4820 €
Sols souples	Entreprise JM HARAN	185 €



A VENIR EN 2019

Cimetière Jean Lagrolet

Projet de construction de 30 nouveaux caveaux au cimetière paysager Jean LAGROLET

Estimation des travaux : 169 000 € et maîtrise d'œuvre : 12 800 €

Rotonde du Théâtre de la nature - 1^{er} trimestre 2019

Théâtre – fermeture de la rotonde par des baies vitrées à ossature métallique:

- o Maçonnerie : entreprise ARROKA : 58 453 €
- o Menuiserie métallique / serrurerie : C2B : 69 449 €
- o Electricité : SUDELEC : 4727,81 €
- o Désenfumage et zinguerie : SARL ZURLAN : 8137,20 €

Subvention du département : 21 847 €

Maison Médicale

La demande de permis de construire de la maison médicale a été déposée le 8 novembre 2018.

Un délai de 8 mois est nécessaire pour l'instruction du dossier. A ce jour, 10 praticiens ont déjà rejoint l'aventure : podologue, réflexologue plantaire, psychologue, orthophoniste, médecin généraliste, kinésithérapeute, ostéopathe, infirmier, sage-femme et dentiste.

Un aménagement de la voirie existante et la création de places de stationnement viendront agrémenter le projet afin de faciliter son bon fonctionnement.

Sur la partie basse de la parcelle (derrière la salle des associations), un autre bâtiment sera construit permettant le déplacement du Vival et l'augmentation de sa surface de vente ainsi que la création de 5 appartements à l'accession à la propriété.



SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

Le service scolaire et périscolaire organise et anime les différentes structures (accueils périscolaires, accueil de loisirs et local jeunes). Il mène également quotidiennement des actions et des projets afin d'accueillir les enfants et les jeunes du village ainsi que des communes avoisinantes, dans un espace sécurisé, rassurant et riche d'échanges.

Une équipe diplômée propose tout au long de l'année aux enfants à partir de 3 à 10 ans des activités sportives, artistiques, culturelles et manuelles sur différents temps d'accueil :

- Période scolaire : matin, midi, TAP, soir et mercredi
- Période extrascolaire : vacances scolaires (excepté Noël - Nouvel An)

A noter le maintien de la semaine à 4,5 jours et donc des TAP à la rentrée 2018 avec des activités proposées riches et variées. 186 enfants sur 193 enfants scolarisés y participent quotidiennement.

Accueils Périscolaires

Matin et soir

Divers petits ateliers de construction, création, modelage, sportifs ainsi que l'aide aux devoirs sont mis en place sur un mode de participation non obligatoire, où les enfants peuvent naviguer en fonction de leurs souhaits.

Temps du midi

La composition des menus rédigée par notre partenaire EOLE, tend à faire découvrir régulièrement de nouvelles saveurs aux enfants. Une fois par mois, un repas végétarien est proposé aux enfants. Des repas à thèmes sont régulièrement programmés (repas Américain, repas Carnaval, repas de Noël...). Le moment du repas est un temps important qui rythme la journée de l'enfant, c'est également un moment convivial et d'échanges, un relâchement de mi-journée.



« J'aime manger à la cantine car
je suis avec mes copines
et on rigole »
Aïla, 6 ans



TAP (Temps d'Activités périscolaires)

Les enfants sont très nombreux à participer à ce temps d'initiation et de découverte. Ces temps favorisent l'accès de tous les enfants aux pratiques sportives, artistiques, culturelles et de sensibilisation (telles que les interventions du Handisport 64). Accompagnés de l'équipe encadrante, ils proposent 2 spectacles dans l'année (à l'approche de Noël et des vacances scolaires d'été). Cela permet aux familles de découvrir les domaines dans lesquels leurs enfants ont évolué.

« J'aime les TAP car il y a plein d'activités différentes et j'aime les faire » Margaux, 7 ans



TAP – Atelier jardinage de février à avril 2018

Les mercredis

L'équipe d'animation organise différentes activités, toujours dans l'esprit d'une continuité éducative et ludique, qui tendent au développement de l'enfant et à son épanouissement.

A compter de septembre 2018, la structure a ouvert ses portes dès le matin, pour les enfants dont les communes ont organisé le temps scolaire sur 4 jours. Sur ce temps d'accueil, des intervenants extérieurs proposent également aux enfants différentes disciplines (théâtre, judo, yoga...).

« J'aime venir pendant les mercredis pour retrouver les copains et essayer de nouveaux jeux » Gabriel, 5 ans



Accueil de loisirs

Durant chaque période de vacances scolaires, la structure propose des animations pour chaque tranche d'âge respectant le rythme de chacun.

Des sorties et/ou évènements sont organisés pour marquer les moments forts de la semaine.

2 séjours sont planifiés sur l'été : 3 - 6 ans et 7 ans et plus. Ce sont des temps divertissants où les enfants découvrent et apprennent à vivre en collectivité d'une manière différente de leur quotidien. Ils se créent des souvenirs entre amis et partagent des moments très enrichissants.



Séjour à Andernos du 18/07 au 20/07/18 - 3/6 ans :
"À travers les parcs..."

« J'ai aimé partir en vacances au mini-camp car on a fait plein de jeux » Léa, 5 ans



« C'était top le séjour de cet été car il y avait un géant terrain de foot et parce que j'étais avec plein de copains la nuit et le jour » Charles, 7 ans

« Le séjour était trop bien car j'ai fait de l'escalade et on a fait une chasse aux trésors dans la nature » Paul, 9 ans



Journée Foot' Mousse – été 2018



Sortie au reptilium
Vacances scolaires octobre 2018

« J'aime venir pendant les vacances car je retrouve les copains, j'aime jouer dehors, j'aime faire des scoubidous et jouer aux cartes » Cosmo, 8 ans



Local jeune

Cet espace est un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Cette année, de nombreux projets ont été initiés, notamment un séjour ski à Luz Ardiden en Février et un séjour au Futuroscope en juillet 2018.

Le local a aussi proposé de nombreuses activités et des temps forts tout au long de l'année 2018 (rafting, karting, bouée tractée, mountain bike, paintball...) ainsi que des activités ludo-sportives, artistiques et des veillées (le vendredi soir, 1 fois par mois).

Grâce à vous, le local jeunes compte aujourd'hui de plus en plus d'adhérents. (Environ 80)

Nous espérons que les animations proposées et la dynamique créée autour de ce lieu sauront séduire les enfants qui atteignent l'âge de 11 ans et ceux qui n'ont pas encore tenté l'expérience.

Un service d'accueil pour les jeunes à partir de 11 ans est proposé

- pendant la période scolaire : tous les jours de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 12h à 18h30.
- pendant les vacances scolaires de 10h à 18h30 (hormis vacances de Noël, local fermé).

Responsable : Julien MORINEAU

Tél : 06 75 79 82 38

E-mail : localjeunes@arcangues.fr

Qu'appréciez-vous au Local ?

« J'aime aller au local car il y a une bonne ambiance entre tous. » (Thomas)

« Je viens au local car on y retrouve des amis qui ne sont pas dans le même collège que nous. » (Oihan)

« J'apprécie les sorties et les diverses activités proposées. » (Andoni)

« Je trouve le local génial car c'est comme une maison, mais sans parents. » (Matthieu)



Un compte Instagram Local jeune a été créé pour suivre l'actualité du local.
www.instagram.com/localjeunesarcangues

Centre Communal d'Action Sociale

Le service prestataire d'aide à domicile intervient sur des actions liées aux actes essentiels de la vie courante, comme :

- l'aide à la préparation des repas,
- l'aide à l'habillage/déshabillage
- l'aide aux courses,
- l'aide à l'entretien du logement

Ce service favorise aussi le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, apporte un soutien moral et psychologique et évite l'isolement social.

Il est composé d'une dizaine d'aides à domicile et de deux coordinatrices.

De janvier à décembre 2018, le service d'aide à domicile a réalisé 12 840 h d'interventions à domicile, soit une moyenne de 1170 h/mois.

Il existe également un service de portage de repas à domicile, avec de janvier à décembre 2018 : 6894 repas livrés, soit une moyenne de 575 repas/mois.

Les services du CCAS peuvent également vous aider à la constitution de dossiers de demande de prise en charge

pour une aide à domicile, d'Aide sociale à l'hébergement, obligation alimentaire, MDPH (carte prioritaire de stationnement, carte d'invalidité, etc..),

Enfin tout au long de l'année il développe des actions de prévention en partenariat avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires, sous forme d'ateliers gratuits animés par des professionnels de santé.

En 2018 des ateliers prévention et bien être ont été mis en place :

- jusqu'en février : Ateliers Forme et Bien Être
- de septembre à novembre : Nutrition Santé

En 2019, des ateliers Vitalité et Mémoire seront proposés.

Pour tous renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter le service social du CCAS au 05 59 43 19 56 ou par email social@arcangues.fr.

Le repas annuel et le goûter de nos aînés

Le repas annuel a eu lieu le 15 décembre 2018, moment de convivialité et de partage.

Un goûter est également proposé à nos aînés avant la période estivale, en 2018, il a eu lieu le 22 juin.



La maison de retraite Adarpea



Le 16 octobre 2018, Madame Lorin est la première centenaire de l'EHPAD, elle a soufflé ses bougies en présence de son fils, du Président du CCAS, Philippe Echeverria, de la vice-présidente Céline LAFFONTAS, de la directrice de l'EHPAD, Frederique HARIVONGS et du personnel, un spectacle de magie a été offert pour célébrer l'évènement.

Toute l'année 2018 de nombreux intervenants sont venus égayer les journées avec des chants, de la musique, de la magie.

En 2018, l'EHPAD a répondu à de nombreux appels à projet.

C'est ainsi qu'en 2019 l'EHPAD entrera dans l'ère du numérique avec la mise en place de la télémedecine.

Le CHCB, la clinique Aguiléra et le CH de Saint Palais seront les centres experts et les résidents pourront profiter de consultation en gérontopsychiatrie, plaies, cardiologie, iatrogénie médicamenteuse, soins palliatifs. Cela se fera sous forme de téléconsultation et cela évitera les allers-retours en ambulance, les résidents

iront en consultation par la suite si leur état de santé le permet où le nécessite.

Le Dossier Médical Partagé sera effectif en 2019, ainsi les médecins de ville et spécialistes auront accès à tous les comptes rendus et examens à distance.

Enfin les EHPAD Ramuntcho et Haitz Pean d'Hendaye associées à Adarpea, entreront dans le cadre de la SQVT : Santé et Qualité et Vie au Travail pour le bien être des salariés avec une étude approfondie et des préconisations.

Des séances d'activités physique adaptées pour les résidents seront également mises en place, grâce à la conférence des financeurs, nos aînés vont développer leurs capacités musculaires.

Le dernier projet sera celui financé par le Conseil Départemental qui consiste à recueillir les paroles, la mémoire des résidents avec une restitution sous forme de spectacle.



Service animation

Le 7 avril dernier nous vous donnions rendez-vous pour une nouvelle chasse aux œufs sur le thème du recyclage. Les enfants ont répondu présents à cette après-midi et ont été sensibles aux multiples questions sur les thèmes de la protection de l'environnement.

A la demande des commerçants du marché estival, qui a lieu tous les mercredis d'été sur la place du fronton, nous avons expérimenté un nouvel emplacement. Les trois derniers marchés de l'été se sont ainsi déroulés sur le parking des cars à l'entrée du village. Ce nouvel emplacement offre de nombreux avantages comme la visibilité par les automobilistes qui s'arrêtent à la vue des commerçants, un accès facilité grâce à la proximité du parking etc...

D'autre part, Lou PIOC Landais a pris ses quartiers sur le parking du bourg tous les mercredis matins de 8h à 13h pour vous faire déguster ses délicieux poulets rôtis ainsi que ses différentes volailles accompagnées de pommes de terres.

Toutes les animations organisées en 2018 seront reconduites cette année.

Théâtre de la Nature

Au mois d'octobre, le Théâtre de la Nature a été mis en avant à l'occasion du salon « Instant Mariage » organisé au Château de Brindos. Il a permis de faire connaître au grand public ce lieu authentique de notre village. Il a suscité un vif engouement auprès de futurs mariés et de professionnels du mariage.



Clémence sera ravie de vous accueillir toute l'année de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 17h30 de mai à octobre.

Informations au 05 59 43 08 55
ou à animation@arcangues.fr

Une nouvelle organisation du tourisme au Pays Basque

Au 1^{er} octobre 2018, votre Office de Tourisme local intègre l'Office de Tourisme Pays Basque à la suite de la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le tourisme s'organise désormais pour 152 communes du Pays Basque au sein d'un seul et unique organisme. L'Office de Tourisme Pays Basque a son siège social à Bayonne et conserve l'ensemble des bureaux d'accueil existants.

Les 19 Bureaux d'Accueil Touristique (BAT) accueillent chaque année 350 000 visiteurs.

L'Office de Tourisme Pays Basque est un EPIC : Un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Son Comité de Direction comprend le collège des élus communautaires, dont Maitena Curutchet Peyroutas, le collège

des socioprofessionnels et le collège des personnalités qualifiées (anciens présidents des OT).

Il est présidé par Daniel Olçomendy (Vice-président délégué, Conseiller communautaire délégué au tourisme, à la nature et au patrimoine et maire d'Ostabat), co-présidé par Jean-François Irigoyen (Maire de Saint-Jean-de-Luz collège des élus) et Joëlle Darricau (Grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya collège des professionnels). Il est dirigé par Nicolas Martin assisté d'Isabelle Forget. L'EPIC emploie 65 collaborateurs, dont **Hélène Etchevers pour le bureau d'Arcangues.**

Informations au 05 59 43 08 55
arcangues@otpaysbasque.com



Dénomination et numérotation des voies

Lors de sa délibération du 5 novembre 2018, le conseil municipal d'Arcangues a adopté les dénominations des voies de la commune pour faciliter l'adressage. Les habitations situées sur les voies nouvellement dénommées ou qui ne disposaient pas encore de numérotation se ver-

ront attribuer un numéro (le système métrique a été retenu). Pour les personnes concernées, ces numéros seront très prochainement distribués dans vos boîtes aux lettres avec tous les éléments explicatifs.

Village fleuri : le premier prix pour Arcangues !

Après l'obtention du 3^{ème} prix lors du concours départemental Villes et Villages fleuris en 2017, la commune d'Arcangues a obtenu le 1^{er} prix en 2018 pour les communes de 2000 à 5000 habitants.

On félicite le service technique de la commune pour le travail accompli encore cette année !



Application CentoLive

Informations diffusées sur le panneau d'information lumineux de la commune.

- 1- Pour être connectés à l'actualité de votre commune, vous devez télécharger l'application CentoLive sur votre mobile.
- 2 - Une fois l'application téléchargée, vous devez ajouter votre commune en favori, pour recevoir vos notifications push.
- 3 - Enfin, vous devez autoriser la réception de notifications en provenance de CentoLive via les paramètres de votre téléphone mobile.



La recherche de la commune s'effectue par département, nom ou géolocalisation.

L'onglet «messages» permet une lecture rapide de la playlist



L'ajout de favoris se fait à l'aide du bouton + (le bouton - permet de retirer un favori)

L'icône www permet d'accéder directement au site web de la commune

L'onglet «notifications» permet d'historiser les notifications push

ENSEMBLE POUR ARCANGUES

Chers Arrangoiztars,

Nous vous souhaitons au nom de toute l'équipe d'Ensemble Pour Arcangues une très bonne année 2019.

Que cette dernière vous amène santé, joie et la réalisation de tous vos souhaits.

L'année municipale 2018 fut importante. Nous avons en effet été amenés à voter...contre le PLU. Certes, ce dernier se conformait à la loi ALUR (densification des centres, verticalité des logements pour éviter l'étalement urbain...) mais nous avons aussi réalisé que ce modèle était inadapté sur notre territoire atypique et semi-rural, sans réelle possibilité de densification, sans services et sans possibilité de transports en commun en site propre.

La volonté du Maire de passer à 3 950 habitants d'ici 6 ans nous est donc apparue prématurée et absurde (il n'y a donc pas assez d'automobiles à 8h au rond-point de Maignon ?)

Avec ce PLU, c'est aussi la mort programmée de ce cadre de vie envié tel qu'on a pu le connaître jusqu'à aujourd'hui, avec l'assurance d'un phénomène déjà entamé dans les communes limitrophes : celle d'une disparition progressive des maisons individuelles dans les zones à urbaniser qui laisseront place à du logement collectif.

Et pour quels bénéfices ? Peu de transports en commun et pas davantage de services de proximité. Bref, les inconvénients de la ville sans en avoir les bénéfices.

Etrange majorité qui, élue sur un bilan conservateur - et qui avait su contenir l'appétit des promoteurs au bénéfice de ses habitants pendant trente ans - aura eu comme premier geste de rendre constructible dès juillet 2014 de façon précipitée les 3 hectares face au Château pour de la promotion immobilière (et toujours pas d'équipements sur un terrain pourtant proche du Bourg).

Etonnante majorité qui lâcha les rênes de l'urbanisme à la communauté des communes sans sourciller et sans contrepartie et qui fut pour ce fait désavouée par son ancien Maire dans une lettre ouverte aux 23 élus.

Surprenante aussi cette décision du Maire, qui, après avoir laissé les compétences du village à la CAPB, choisit de ne pas y siéger et d'y être représenté par un adjoint... Quel poids peut donc bien représenter la commune dans ces conditions ? Comment défendre des projets d'équipements, de transports, une offre de mobilités douces pour le village si le Maire n'y pèse pas de tout son poids ?

Nous avons un village beau, convivial avec un cadre de vie exceptionnel : préservons-le, développons-le en y amenant ce qu'il y manque (équipements, offre réelle de transports) et souvenons-nous de ce proverbe : « on perd en peu de temps ce qu'on a gagné en longtemps ».

N'hésitez pas à nous donner vos avis sur l'action municipale, vos attentes et envies sur Facebook : [ensemblepour.arcangues](https://www.facebook.com/ensemblepour.arcangues).

URTE BERRI ON DENERI !

*Patxi BENTE
Martine MEILLEURAT*

LE GROUPE HATS BERRI-BAT UN SOUFFLE NOUVEAU

Chers Arrangoitzar

L'année 2018 s'achève sur des revendications sociales, fiscales, sociétales et écologiques qui divisent la population. Espérons que l'année 2019 rassemble cette population avec plus de justice sociale et fiscale, et que la transition écologique permette d'avoir une économie solidaire et de lutter contre le réchauffement climatique.

Au niveau local, les municipalités devraient être des fers de lance pour agir à leur niveau sur tous ces sujets. Même si la majorité municipale commence à agir timidement sur le développement durable, voici quelques propositions qui ne trouvent pas (encore) écho en son sein :

- **En faveur des économies d'énergie** : extinction de certains candélabres de minuit à 5h du matin, remplacement des ampoules existantes par des ampoules à led, installation de candélabres dotés de panneaux photovoltaïques et de détecteurs de mouvements, adhésion à un fournisseur d'énergies renouvelables (energia, enercoop, ...).
- **En faveur de l'emploi local** : adhésion de la commune à l'eusko, réflexion sur la création d'une cuisine centrale pour préparer les repas de l'école, de l'EHPAD, de la crèche, du CCAS et de la future crèche basque ; des producteurs locaux bio ou avec une agriculture raisonnée seraient sollicités, préservant ainsi l'économie locale et favorisant la lutte contre le gaspillage, le tout en maintenant des prix raisonnables.
- **En faveur du lien social** : rencontres intergénérationnelles entre les enfants et les aînés de la commune (repas partagés une fois par mois à la cantine, ateliers cuisine en commun pour favoriser la transmission de savoirs, projets artistiques, etc...)
- **En faveur de la langue basque** : l'ikastola, victime de son succès, est trop à l'étroit et rencontre des difficultés financières pour rémunérer son personnel. N'est-il pas temps d'avoir une réflexion globale sur le choix de locaux adaptés en y associant aussi la crèche basque et en uniformisant le budget alloué à chaque enfant de l'école publique et de l'ikastola ?

2018 urtea baino hobekio hasi dadila 2019 urtea.

Nous vous souhaitons une meilleure année 2019 que 2018.

*Jean Michel Mutio
Cecile Candau Harriet
Mikel Amilibia*

Samedi 20 avril
Chasse aux œufs

Mardi 1^{er} Mai
Vide-grenier - Bourg

Les Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin
Makilas de la Brocante - Bourg

Du Vendredi 7 au
Mercredi 12 Juin
Fêtes d'Arcangues - Bourg

Vendredi 21 juin
Fête des TAP

Samedi 29 juin
Fête de l'école



Les Décès



ROSPIDEGARAY Robert	26/01/18
VERNIS veuve DUBRUEL Valentine	27/01/18
HUARTE veuve DAGUERRE Marie-Louise	02/02/18
VANHEMS Pierre	07/02/18
FERRAND Michel	08/02/18
ETCHEVERRY Marguerite	18/02/18
HARGOUS André	01/03/18
CLAVERIE Jean	12/03/18
JOURDA veuve MISSON Emilienne	13/03/18
GUÉRIT veuve RAULT Cécile	14/03/18
MICHALON épouse HOURCADE Sophie	31/03/18
BOURGUIGNON Olivier	31/03/18
LAPORTE veuve CHUILON Colette	11/04/18
COUMONT épouse CARCENAC Nicole	16/04/18
SAUBADU René	27/04/18
FRANCO veuve PERES Juliette	07/05/18
GUÉÇAIMBURU veuve ARRIBILLAGA Dominica	15/05/18
DULAURENT Jean	17/05/18
CONRIÉ veuve SENCHOU Anne	18/05/18
GARAT Sauveur	03/06/18
BARON épouse LAUZE Mireille	15/06/18
LOURENÇO-PINTO Alberto	25/06/18
OTONDO veuve SABALÇAGARAY Joséphine	26/06/18
JAYO Albert	29/06/18
DUHART veuve ARITZIA Catherine	16/07/18
DACHARY épouse MICHAUD-FIDEY Léonie	27/07/18
LUCAS Michelle	27/07/18
ALAUX Jean	27/07/18
ETCHEPARE veuve ETCHEVERRY Irma	30/07/18
DYBA Henri	31/08/18
LAFFITTE Jean	09/09/18
PARISON veuve DYBA Anne-Marie	12/09/18
HALKIEWICZ épouse MARTIN Ann-Barbara	18/09/18
THEVENET veuve GABARROT Jacqueline	22/09/18
TARALLO Catherine	11/10/18
SALHA veuve CAZAUBON Marie-Jeanne	12/10/18
ETCHEVERRY veuve BANQUET Pascaline	20/10/18
SERMET veuve MILLEPIED Lucienne	03/11/18
ROSPIDE Jean-Louis	05/11/18
LAVILA Yves	08/11/18
HIRSCH veuve SALLABERRY Christiane	14/11/18
DICHARRY Michel	20/11/18
ELZAURDIA veuve HIRIGOYEN Marie	27/11/18
BOTEREL veuve PUYRAVEAU Simone	12/12/18
KOERCKEL Gérard Jacques	14/12/18
SASCO veuve FOUILLOT Marie-Jeanne	16/12/18
MARTIN Rosario	21/12/18
DELMAS Nicole Madeleine	24/12/18
SABAROTS veuve BALERDI Marguerite	25/12/18
ETCHEVERRY veuve DUFAU Angèle	29/12/18

Les Naissances



GRONDIN Lucile	17/01/18
LAPLACE Enea Lora	25/02/18
DENEGRE Filipa Helene Pola	28/02/18
MARQUIE Théa Mylène Paprenelle	28/03/18
CURUTCHET ARAZI Ivan	14/04/18
LONGÉPÉ Philomène Raymonde Paulette	02/05/18
DOUMBIA Ainhoa Fatia	21/06/18
KOMENAN GIRARD Kéziah	24/06/18
DE WEERDT Léo Jean Christian	15/07/18
COSTA BORGES Yon Frédéric Rogerio	16/07/18
VAN DEVENTER Zach	23/07/18
BOCQUERON Pauline Capucine	06/09/18
ANORGA LEGOIX Janis Myriam Louise	09/09/18
BOURRU de LAMOTTE Chloé	26/09/18
PLANTIER Maël André Jean	29/09/18
LÉTOT Timéo Enzo	03/10/18
JUANICOTENA Leïna	04/10/18
DIGONNET Antoine Jean Michel	08/10/18
CABARRY Jeanne	15/10/18
CAMAJOR Eneko	06/11/18
ROBIN Louisa	07/11/18
HEERAMAN CHAUVE Céleste	23/11/18

Les Mariages



POUYFAUCON Jean / LASCURETTES Marguerite	03/01/18
GUILLEN Stéphane / CAZENAVE Marie	05/01/18
GUTIERREZ Shue / PICONE Victoria	31/03/18
VEIRMAN Aurélien / LEPINE Annabell	12/05/18
TRUCHOT Steve / RODRIGUES Stéphanie	26/05/18
SERRES Nicolas / MANSIER Marine	23/06/18
HENROTTE Aymeric / ADNET Julia	29/06/18
LAVIGNE Stéphane / DEBRUS Emilie	30/06/18
PERRY Alexandre / MASSADAU Amélie	28/07/18
PEREZ Pedro / COUDERT Marie	28/07/18
DESMOULIN Eric / IMIZE Marie	11/08/18
DELCHAMBRE Jean / SAUDE Estelle	18/08/18
AMILIBIA Antoine / DEZEST Pascale	18/08/18
REDIEN David / SERRATE Anaïs	18/08/18
DESSARD Pierre-François / JACQUES Juliane	25/08/18
SHARP Justin / COSGRAVE Lisa	25/08/18
GARAT Thibault / OLAS Marie	25/08/18
LUSCAN Romain / MALHEIRO Emeline	25/08/18
QUINTIN Régis / TALKO Xénia	08/09/18
GARCIA Ludovic / LESCA Perrine	22/09/18
MAYORAL Christophe / BAIGORRIA Florencia	29/09/18
MONSINJON Eric / FRICOT Aurélie	06/10/18
LAVIOLE Sébastien / DEVEAUX Emilie	03/11/18



ARCANGUES ARRANGOITZE
MAIRIE HERRIKO ETXEA

2019

Meilleurs Vœux

Urite Berri on !



ARCANGUES



ARRANGOITZE

Nous restons à votre écoute et à votre disposition
pour toute remarque et suggestion.

Tél 05 59 43 05 50
mairie@arcangues.fr



Pensez à vous abonner à la newsletter sur le site de la Mairie.